



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
B	2	0	1	S	F	0	3	2	9	4	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplane : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	HERCULES 380
Constructeur	SOL PARAGLIDERS
Adresse	Rua Walter Marquardt 1180, CP 370, 89259-565 Jaragua do Sul SC Brésil

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
180 kg	380 kg	SOL PARAGLIDERS	HERCULES 380
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Résistance minimale d'ancrage
MANUEL D'UTILISATION HERCULES 380	MANUEL D'UTILISATION HERCULES 380		1000 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum : 73 kW		
	Surface à plat		38,36 m ²



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le : 3 Août 2018

Visa de l'autorité

Benoît PINON
DSAC/NO
Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise